

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 31 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit et le trente et un mai, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H10 en présence de :

PRESENTS : Messieurs E. FARGIER, A. LOYET (+procuration de A. BENET), M. BOUSCHON, P. GAILLARD (+procuration de F. DUMAS), S. CIVIER, G. JALADE, A. BASTIDE, B. PERRUSSET (+procuration de G. FANGIER), P. MAISONNEUVE, R. THIOILLIERE, JC. COURT, L. BUFFET, JY. PONTHER, G. SAUCLES, R. MOULIN, J. DAURY (+procuration de D. BERAL), J. SOUBEYRAND, R. ROURESSOL, J. LE BELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA, J. SEBASTIEN, A. LACOSTE (+procuration de B. MEISS), S. REYNIER, M. CHAZE, J. SARTRE, P. LAVIALLE, JC. FLORY, M. CEYSSON, R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE (+procuration de C. GARCIA),  
Mesdames R. DUPLAN, M. ALLAMEL (+procuration F. NOGIER), MN. DURAND (+procuration de J. DURIEU), C. FAURE, P. ROUX, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, D. CHARITA

Nombre de conseillers

En exercice : 55

Présents : 41

Procurations : 8

Votants : 49

Absents : 6

Date de convocation : 25/05/2018

Absents : Messieurs JP. LARDY, A. CHIRAUSSSEL  
F. JOUFFRE, P. MANENT et Mesdames M.  
DUBOIS et N. BARACAND

En présence des suppléants non votants :  
Messieurs C. BOUTONNET

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

**Objet : Vente d'un véhicule communautaire**

Le Président rappelle à l'assemblée la délibération DEL 29032018-03 prise en séance du 29 mars 2018 par laquelle le conseil communautaire a acté la vente d'un véhicule communautaire avec priorité d'acquisition réservée aux communes.

Considérant que la vente s'est avérée infructueuse, Monsieur le Président propose de mettre en vente le véhicule concerné (RENAULT MASCOTT immatriculé EJ 672 VN) dans les conditions suivantes :

- vente en interne : priorité donnée aux agents de la communauté de communes ; au cas où aucun agent communautaire ne serait intéressé pour acquérir le camion, la vente serait ouverte à tout public sans autre délibération.

- prix proposé : 5 500 € TTC (valeur estimée sur la base d'un véhicule mis en service en 2004/kilométrage : 66 429 km)

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :**

- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la mise en vente du véhicule RENAULT MASCOTT immatriculé EJ 672 VN au prix de 5 500€ ;

- de donner la priorité d'acquisition aux agents communautaires (vente en interne proposée jusqu'au 15 juin 2018 puis ouverte à tout public) ;

- d'autoriser le Président à signer toutes les pièces liées à la cession de ce véhicule.

Ces modifications sont inscrites aux tableaux ci-dessous.

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé  
transmission en Sous-Préfecture de  
Largentière le 06 JUIN 2018

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 1<sup>er</sup> juin 2018

Le Président, Louis BUFFET

